

Une association de domaines sous le signe de la passion

CAHORS ➔ Un vigneron Jean Labroue, avec son épouse Francine exploitant le Château des Roches, et l'un des salariés du domaine de Théron, Jean-Henry Crassat ont décidé d'unir leurs destins professionnels. Une association placée sous le signe de l'enthousiasme, de la solidarité et de la passion. Et il en faut !

L'un se définit comme un "silencieux bavard". L'autre semble peser chacune de ses paroles. Deux tempéraments, deux caractères bien trempés, même si le second le montre moins, mais sans aucun doute liés par une grande complicité et beaucoup d'amitié. Et au milieu, il y a Francine, l'épouse du premier, Jean Labroue, tous les deux exploitant le Château des Roches à Prayssac (12 hectares). La presque soixantaine aujourd'hui assumée, Francine a pris en 2001, sa retraite anticipée d'enseignante pour accompagner son mari dans une nouvelle phase de développement de leur domaine. "Nous étions alors en difficulté. La crise qui n'en est plus une – mieux vaut parler d'adaptation aux nouvelles lois du marché – était là. Le vin se vendait mal et l'essentiel de notre production partait au négoce. Nous avons donc décidé de nous lancer dans la vente directe. Et alors que nous aurions dû être tranquilles, nous avons dû lutter." Ce qui n'était sans doute pas pour déplaire à Jean et Francine Labroue. "Mieux vaut avoir des regrets que des remords. On peut passer une vie sans se tromper mais quelle tristesse."

Médaille d'or au concours général agricole

Et en dix ans de travail acharné, Francine et Jean ont su se hisser aux sommets qualitatifs de l'AOC Cahors, accumulant

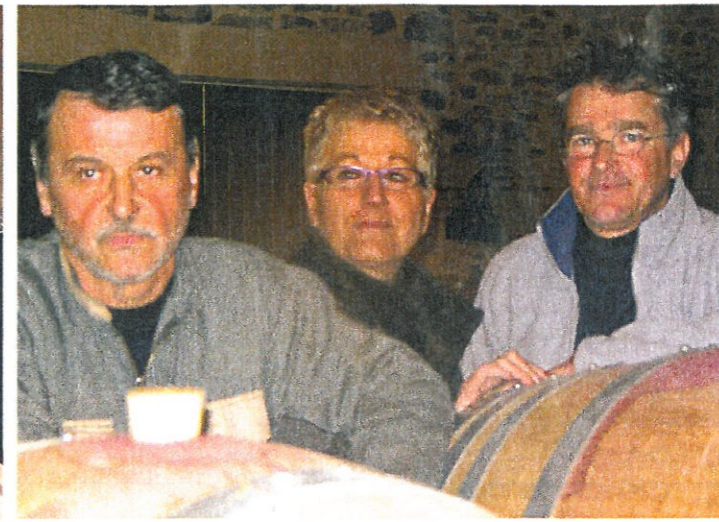
des récompenses dans différents concours et des critiques élogieuses dans les plus grandes revues gastronomiques. Jean et Francine auraient ainsi pu continuer tranquillement à dormir sur ces lauriers dûment mérités. Jusqu'au jour où le Domaine du Théron situé à quelques kilomètres, propriété de Monsieur Pauwels qui a créé là un outil magnifique au service du vin, change de main. Racheté par un homme d'affaires hollandais conquis par la beauté du site, mais peu intéressé par la production du vin. Ce nouveau propriétaire

LE DOMAINE DE THÉRON bénéficie d'atouts indéniables en matière d'œnotourisme. Atouts dont les associés souhaitent bien profiter.

souhaite rapidement se débarrasser d'un secteur déficitaire et invite les deux salariés et frères au demeurant, Jean-Henry et Francis Crassat, à trouver une solution. À défaut, il arrache les vignes et ferme son chai. "Henry-Jean et son frère Francis sont alors venus chercher une solution auprès de nous, sans doute par amitié et aussi pour la réussite commerciale réalisée par Francine en dix ans. De notre côté, nous en étions plutôt à nous interroger sur la manière d'arrêter,

STRATÉGIE Miser sur l'œnotourisme du Château des Roches

POUR SÉDUIRE LE CONSOMMATEUR, IL FAUT LE FAIRE RÊVER ET DÈS LORS LE PRIX N'EST PLUS UN OBSTACLE. Le domaine du Théron, perché au sommet d'un promontoire, avec une vue incroyable sur Prayssac, sans compter les investissements réalisés par l'ancien propriétaire (un patio de grande dimension sur lequel l'été sont installées des tables pour accueillir les clients), dispose d'atouts œnotouristiques indéniables. Francine, avec sa convivialité, son caractère vif et son franc parler, est bien décidée à en profiter. "Je ne suis pas une femme d'affaires. Je travaille beaucoup au feeling et je n'aime pas négocier avec les professionnels. J'aime le client particulier. Mon expérience d'institutrice m'aide beaucoup. Je m'adapte facilement à mes clients comme lorsque l'on se retrouve face à des élèves." Des activités œnotouristiques, Francine en avait déjà organisé au Château des Roches. "Mais cela restait à l'échelle de notre domaine. À Théron, nous avons un site formidable pour cela." Une délégation chinoise a déjà été reçue. Un club d'œnophiles est également venu pendant les vendanges. Ce qui a occasionné deux jours de fête. Et les choses ne devraient pas en rester là. Sur ce point, on peut faire confiance à Francine ! ●



retraite oblige ! Alors, pourquoi ne pas s'accrocher à ce projet ? C'est ainsi qu'à près de soixante ans, on a commencé une nouvelle aventure."

Un regroupement de compétences

Et c'est en 2009 que Jean et Jean-Henry Crassat, maître de chai salarié au domaine de Théron, réalisent leur première vendange ensemble. "Ce sont deux artistes, deux amoureux du travail bien fait qui se sont associés. Car il faut de la passion pour faire du vin. Et nous, de la passion, on en a plein les veines", s'enthousiasme Francine. "Sans cela, d'ailleurs, nous n'aurions pas accepté cette nouvelle prise de risque." Plus modestement, dans un premier temps, Jean parle plutôt d'un regroupement de compétences. "C'est aussi la confrontation de deux individualités. À ne pas confondre avec individualisme." Mais bientôt, il s'emporte : "beaucoup de vignerons aujourd'hui font du vin par opportunisme et ne sont pas prêts à se mettre les tripes à l'air pour que vive l'AOC. Nous avons besoin d'une révolution culturelle et ne resteront que les gens qui font du vin par passion. De toute façon, les années glorieuses sont finies. On peut encore vivre du vin, mais ce sera plus difficile". Bien que salarié, Jean-Henry ne pouvait laisser passer une telle opportunité : "Je suis arrivé sur le domaine de Théron en 1997

lorsque Vic Pauwels l'a acheté. J'y suis très très attaché. C'est un peu chez moi. D'ailleurs, le premier vin dans la cave, c'est moi qui l'ai fait." Aussi est-il décidé de créer une société d'exploitation. "Dans celle-ci, nous serons tous les deux actionnaires, mais un seul portera le foncier afin de ne pas être esclave commercialement des obligations légales qui figent les initiatives et les opportunités créées par la fusion des deux domaines. Au cas où le propriétaire du domaine de Théron voudrait se désengager, Jean-Henry restera propriétaire d'une gamme Château des Roches qu'il pourra continuer à commercialiser." Une solidarité inter-générationnelle en somme puisque Jean-Henry frôle à peine la quarantaine. "Et puis j'espère que dans quelques années, il reprendra le Château des Roches." Mais pour les époux Labroue et Jean-Henry, un autre chemin de croix, cette fois-ci d'ordre administratif, s'est ouvert devant eux. "Cela va faire deux ans

que nous travaillons à la création de cette société. Il y a toujours une case qui n'a pas été remplie. Face à ce carcan administratif, je montre plus d'impatience qu'un jeune. Dans l'enthousiasme à créer quelque chose ensemble, certains doivent s'arrêter lorsqu'ils se retrouvent confrontés à cette réalité", souligne Jean Labroue. "Juste un exemple : nous voulions ouvrir un compte en banque, mais un numéro de siret est nécessaire. Or, pour obtenir ce numéro, il faut avoir un compte. Et voilà comment on perd des semaines, voire des mois pour démêler le problème."

Challenge économique à relever

Si ces imbroglios bureaucratiques devraient bientôt être réglés, reste le challenge économique à relever. "Il nous faut vendre 25 ha au lieu de 13 ! Le domaine du Théron ne bénéficiait pas de la même notoriété que le château des Roches et le principal objectif est de trouver rapidement des débouchés à l'export en particulier. Nous avons un atout indéniable, nos terroirs sont complémentaires et la redéfinition du travail dans les vignes et le chai, depuis 2009 et surtout 2010, va nous amener à élaborer des vins plus flatteurs pour ces nouveaux marchés." Les trois associés comptent aussi sur la dimension humaine de leur entreprise : "Nous voulons parler à nos clients de la part de sentiment et de passion que crée cette union, leur dire que nous avons monté cette association comme un rêve. Et si on sait faire rêver le consommateur, il sera prêt à payer plus cher. Il faut cultiver cela si nous voulons nous en sortir".

CLAUDINE GALBRUN

Nous embouteillons vos ...

jus de raisins

tranquilles ou gazéifiés

les Jardins de l'Orbrie

embouteillage à façon

tél : 05 49 82 14 00
contact@lesjardinsdelorbrie.com
www.lesjardinsdelorbrie.com

Bouteilles en verre et Bag in Box